



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Académique des Etablissements Publics
Locaux d'Enseignement

SAEPL/24-1023-53 du 07/10/2024

APPEL A CANDIDATURES - FORMATEURS OP@LE ACADEMIQUES

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs d'établissement - Mesdames et messieurs les secrétaires généraux d'EPL s/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Dossier suivi par : Mme CHAIX - Adjointe au Chef du SA EPLE - Tel : 04 42 91 74 80 - Mail : magali.chaix@ac-aix-marseille.fr

Cet appel à candidatures est interne à l'académie d'Aix-Marseille

L'académie d'Aix-Marseille poursuit sa démarche d'accompagnement des établissements dans leur formation à l'utilisation du PGI Op@le en confortant le réseau des formateurs Op@le qui viennent en soutien du pilotage du déploiement par le service d'appui aux EPLE (SA EPLE).

Ce renforcement doit permettre d'accroître le nombre de formation et/ou des groupes de formation au regard du nombre d'utilisateurs à former.

Ces formateurs auront pour mission de former les utilisateurs Op@le dans les sphères ordonnateur et comptable selon le plan académique de formation 2024-2025 élaboré par le SA EPLE et l'école académique de la formation continue (EAFC) en concertation très étroite avec les formateurs déjà mobilisés.

Ils seront régulièrement réunis par le SA EPLE et par l'EAFC pour faire part de leur analyse de l'adéquation du plan de formation au regard de leurs échanges avec les utilisateurs Op@le qu'ils forment et de leur pratique du progiciel, ainsi que pour proposer des actions d'amélioration du plan de formation qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour ajuster la formation à la maîtrise du PGI par les utilisateurs, en particulier par les utilisateurs qui rencontrent le plus de difficultés dans sa maîtrise.

Ces formateurs seront, à ce titre, associés à la construction du plan de formation de chaque vague de déploiement jusqu'à fin 2026, avec une extension jusqu'en 2027, pour assurer la formation des utilisateurs de la dernière vague 10. Ils seront également associés à l'ensemble des actions d'information et de suivi mises en œuvre.

Pour accomplir leur mission les formateurs Op@le bénéficieront d'une lettre de mission annuelle, d'un ordre de mission permanent annuel permettant de prendre en charge l'ensemble de leurs déplacements pour assurer leur mission, d'une formation à la prise en main à distance de l'écran d'un utilisateur et d'une formation de formateur. Leur engagement au service de cette mission sera reconnu par des vacances de formation rémunérées au taux horaire bonifié d'expert en formation pour l'intégralité des heures de formation accomplies, y compris en cas de coanimation, auxquelles s'ajoutera une part variable du complément indemnitaire annuelle majorée d'un coefficient 3.

Cet appel à candidatures pour devenir Formateur Op@le s'adresse à l'ensemble des utilisateurs Op@le, secrétaires généraux, secrétaires généraux agents comptables, fondés de pouvoir des agents comptables, assistants de gestion et assistants en comptabilité, des vagues 4, 5, 6 qui disposent, de par leur antériorité dans le déploiement du PGI, d'une expertise à partager.

Les candidatures sont à retourner par mail au SA EPLE à l'adresse refacadopale@ac-aix-marseille.fr, avec copie à la DIEPAT (ce.diepat@ac-aix-marseille.fr), dans les deux semaines qui suivent la publication au bulletin académique, soit jusqu'au lundi 21 octobre 2024, accompagnées d'une présentation succincte de leur motivation pour assurer cette mission.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille